

Bilan des activités du CASC de fin 2011 à 2014

Commission Noël

Le choix des élus a été de faire découvrir différents spectacles chaque année à savoir :

2011 : Le cirque de Pékin

2012 : Disney sur glace

2013 : Méga Parc

2014 : L'incroyable cabaret de Noël

Commission Sport

Sur ce mandat nous avons relancé cette commission :

- 2 Séjours d'une semaine tout compris à Chamonix et au Canada
- 1 séjour thalasso à Djerba en Tunisie
- 1 week-end en thalasso à Granville et en perspective un autre week-end en thalasso à Bagnoles de l'Ornes

Le sport fonctionne avec de la billetterie annuelle et une billetterie ponctuelle (suivant les événements) ainsi que des séjours :
Miriaform, Aquaboulevard, Roland Garros, Open de Bercy, Karting, foot stade de France, Patinoire, Bowling, Randonnée, Licences sportives, Port aux cerises, Le grand prix du Mans.

Commission de la Journée de femme

2012 : 62 personnes ont assisté à la projection du film « Paulette » et 70 personnes sont venues au repas qui était animé par le groupe « Mister O » (musiciens des 5 continents).
2013 : 60 personnes ont assisté à la projection « Les femmes du 6ème étage » et 70 personnes étaient au repas qui était animé par le groupe « sixties seventies »
2014 : 61 personnes ont assisté à la projection « Famille Bélier » et 72 personnes sont venues au repas 4 étoiles avec un spectacle musical et dansant « Orchestre Orpheon ».

Commission Retraité

Plusieurs sorties et animations ont été organisées : dégustation de galettes et chocolat avec une animation dansante tous les ans au mois de janvier, sorties dans la Marne, sortie au Parc des Félines, cabarets, visite du château de Canteloup, Paris embarquement sur la Seine, visite de Guédelon.

Commission culture

BILLETTERIE	WEEK-ENDS	
10 744 billets vendus en 3 ans	ETRANGER	FRANCE
Cinéma, comédie musicale, danse, salons (foire de paris, agriculture), humour, jeune public, musée-expo, opéra, parcs, sorties, activités, salon du livre, variété-musique, balades découverte	Barcelone, Prague, Malte, Dubrovnik, Bruges, Edimbourg	Puy du fou, Futuroscope, Carcassonne, Mt St Michel

Commission voyage

- Nouveauté :**
- Remboursement du camping en tente ou caravane à hauteur de 15 € par jour jusqu'à 14 jours.
- Remboursement des location d'hiver hors vacances scolaires à hauteur de 80 € maximum et de 160 € maximum pendant les vacances d'hiver.

Pendant ce mandat plusieurs séjours et Mobile-homes vous ont été proposés :

Séjours pension complète	Ile d'Eubé, Andalousie, Corfou, Turquie, Croatie, croisière méditerranée, les Issambres, Bornes-les-Mimosas, Madère
Longs séjours	Thaïlande, Inde, Cuba, Guatemala/Honduras/Salvador
Séjours famille	Floride et Egypte

Cher (e) collègue,

Je suis élue au CASC depuis de nombreuses années et j'ai succédé à mon camarade Daniel Dessales qui avait su impulser au Conseil d'Administration de nombreuses activités. Avec mes camarades du Conseil d'Administration nous avons développé et diversifié des activités qui s'adressent toujours plus et mieux au plus grand nombre.

*Sans vouloir faire un inventaire des 3 années passées, permettez-moi de souligner quelques actions marquantes :
Tout d'abord la communication avec la mise en place du site internet. Reste, pour plus d'interactivité, à faire en sorte que vous soyez de plus en plus nombreux à vous inscrire à la newsletter, à nous faire part de vos commentaires afin d'avoir un contact plus rapproché avec le CASC. Nous continuerons l'envoi du bulletin papier afin de ne pas léser les collègues qui n'ont pas d'ordinateur.
A travers la commission sport nous vous avons proposé des week-ends thalassothérapie et des séjours Canada et ski... Quant à la culture, une grande variété offerte où chacun peut trouver une offre correspondant à ses attentes.
Pour les voyages, la priorité aux familles reste la règle avec notamment un long courrier tous les 3 ans, le dernier en date étant la Floride. Avec la prise en charge des frais de camping ou bien des hébergements à la montagne, ce sont vos demandes qui ont été prises en compte.
Les circuits ne sont pas oubliés comme cette année le Guatemala ou la croisière en Méditerranée il y a deux ans.
Notre volonté est de faire bénéficier nos retraités de toutes les activités proposées par le CASC.*

Avec l'ancienne municipalité les relations étaient compliquées. Avec la nouvelle, nous avons signé une convention de gestion mais le versement de la subvention en temps et en heure reste problématique. J'espère vraiment qu'au fur et à mesure du temps les choses s'amélioreront et qu'un véritable partenariat s'installera. Il est vrai que si la CGT obtenait la reconnaissance statutaire des activités sociales et culturelles, gérées par les salariés eux-mêmes, avec une obligation de financement à la hauteur de 3% de la masse salariale, le champ des possibilités s'en verrait démultiplié.

Notre CASC a toujours mis au centre de ses priorités la satisfaction des besoins des agents, mais son rôle n'est pas de palier à la crise du pouvoir d'achat. Le blocage des salaires décidé par le gouvernement SARKOZY et poursuivi par celui de HOLLANDE, la non-revalorisation des pensions de retraite... doivent être combattus avec détermination. Le droit de partir en vacances, de se cultiver, de pratiquer le sport de son choix est souvent en butte aux manques de moyens. Notre comité n'a eu de cesse de permettre à ceux qui n'ont pas les moyens de partir en vacances, de séjourner dans des structures où chacun peut bénéficier d'un vrai repos mérité avec des activités pour les enfants. Une participation raisonnable, grâce au quotient familial que nous souhaitons réviser.

Les élus de la liste CGT se battront pour que l'activité sociale réponde aux besoins exprimés par les agents, en continuant de mettre en œuvre des projets favorisant le droit à l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs, au droit de partir en vacances, en voyage pour la découverte d'autres horizons, d'autres cultures. Ce lien social créé favorisera l'épanouissement et l'émancipation de chacun dans le TOUS ENSEMBLE cher à notre organisation.

Cher (e) collègue, VOTEZ et faites VOTER pour un Comité d'Activités Sociales et Culturelles au niveau de vos besoins.

LE 11 JUIN 2015 VOTEZ CGT

Virginie SUBIL
Présidente du CASC

L'activité sociale et culturelle

Rôle du CASC

L'activité sociale a pour objet principal la mise en œuvre de divers projets, d'activités, ayant vocation à construire et développer le lien social entre les agents d'un établissement, sans discrimination de métier, de catégorie ou de génération. Ce lien social se crée au travers de diverses activités organisées par le CASC. Ainsi diverses aides sont apportées aux agents pour leur faciliter l'accès à la culture, au sport, aux loisirs, aux vacances de qualité, aux voyages, à la découverte d'autres horizons, d'autres populations, de diversité culturelle, de la science, de la nature, etc.

Elle favorise un brassage social important et génère une solidarité intergénérationnelle. Elle se gère donc dans la plus stricte proximité et doit être financée par les collectivités (**la CGT revendique un budget à hauteur de 3% de la masse salariale**).

Parce qu'en dehors du temps de travail nous avons une vie, nous voulons que les salariés accèdent, créent, organisent les activités de leur temps libre et revendiquent le droit d'accès à la culture, aux loisirs, le droit aux vacances pour tous!

La CGT revendique haut et fort la reconnaissance statutaires des activités sociales!

Pour la CGT, l'action sociale doit être un droit fondamental pour tous les travailleurs! Gérée par les employeurs, elle devrait être mise en place sous le contrôle et l'avis du Comité Technique paritaire!

Elle peut se traduire par :

- La gestion des prestations sociales.
- Une participation financière aux parents, lorsque leur enfant effectue un séjour en dehors du domicile familial : en centre de vacances avec hébergement (colonies de vacances), en centre de loisirs sans hébergement (centre aéré) ou en centre familial de vacances et en établissement des gîtes de France,...

Mais aussi par :

- L'organisation des actions sociales pour les personnels (médailles du travail, départ en retraite, fête des mères et des pères, la prise en charge d'une partie de la mutuelle et de la prévoyance).
- Faciliter l'accès au logement pour les agents en difficulté,
- La promotion de la santé au travail et la prévention des risques psycho sociaux.
- La mise en place d'actions de prévention (surendettement par exemple)

La Protection sociale

Participation de l'employeur à la cotisation complémentaire santé et prévoyance. *Si nous avons obtenus les négociations sur la complémentaire santé, nous revendiquons toujours la participation de l'employeur à la prévoyance et l'ouverture des négociations sur cette question.*



LE 11 JUIN 2015 VOTEZ CGT

Une force à vos côtés!



LALO Marc - **ANTOINE** Marie-Hélène - **MARSILE** Jocelyn - **VANDENABEELE** Georgette
SUBIL Virginie - **PICCIOLI** Colette - **MALAVAL** Viviane - **ROUSSEL** Françoise
JANICOT Isabelle - **NICOLAS** Isabelle - **QUEMENER** JEFTANY Nessrin
GUILLAUME Sébastien - **LENORMAND** Pascale - **LE BOURHIS** Maud
DEMEYER Caroline - **CINCET** Katell - **STRUBEL** Isabelle - **CREPEL** Jacqueline
MECHICHE Hocine - **TOUATI** M'Barka - **KARTOUT** Lynda - **LOIGEROT** Dominique
BERANGER Félix - **RAMKUMAR** Nadarajah - **ALGANS** BUCHSBAUM Marie
MONIEZ Georges - **PELMAR** Katia - **SCATIGNO** Joëlle - **MUFY** Franciane Lydie
MOH Souad

Le CASC vous appartient, venez vous exprimer en votant!

Bureaux de vote ouverts de 8h30 à 17h30

Salle des Pas perdus à l'Hôtel de Ville (pour les agents de la ville et du CCAS) et
Résidence « les 4 saisons » (pour les agents de L'EHPAD)

N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS AVEZ LA POSSIBILITE DE VOTER PAR CORRESPONDANCE
Tout bulletin modifié ou raturé sera considéré comme nul

Pour voter, vous devez obligatoirement vous munir d'une pièce d'identité avec photo :
(carte d'identité, carte vitale, permis de conduire, de pêche,...)